

Echos des départements

Union du Loiret

Le conseil d'administration de l'union des DDEN du Loiret réunis le 10 juin se réjouit que la Fédération ait demandé et obtenu l'agrément par le ministère comme association complémentaire de l'école publique, ce qui lui a permis d'intégrer le CAPE au niveau national à la région Centre val de Loire, les unions ont ainsi pu avoir un représentant à la CAPE régionale.

Chaque union a pu travailler de manière plus approfondie avec les associations complémentaires actives et présentes sur le territoire de la région, intervenir dans la formation des étudiants des ESPE et faire connaître nos missions à ce public.

Un bilan régional de la participation des DDEN est en cours tant sur les modalités que sur les contenus. Notre question : Un bilan des interventions des unions dans les ESPE dans le cadre du CAPE sera-t-il fait au niveau de la Fédération ?



Union de Savoie

En écoutant le président du conseil constitutionnel lors de l'intronisation du nouveau président, j'ai pensé à notre Fédération : après le "chamboule tout", il faudra réorganiser, organiser en mieux si possible. Depuis plusieurs années nous vivons des turbulences en partie liées au contexte politique.

Les incertitudes quant à l'avenir nous inquiètent, souvent elles masquent des incertitudes. Quel chercheur en matière d'éducation sérieuse et désintéressée, peut aujourd'hui exercer quelque influence sur les décideurs politiques? Quels Victor Hugo du XXIème siècle à l'assemblée Nationale ?

DDEN, restons DDEN indépendants. Individuellement ou regroupés, nous avons fait des choix politiques, philosophiques, voire religieux... Si nous sommes cohérents et fidèles à l'idée que nous avons de la laïcité, nos orientations personnelles, nos éventuelles adhésions peuvent et devraient contribuer à la défense de l'école de la République et de la laïcité. mais que ces adhésions ne d'important pas à notre fonction de DDEN, nous avons pas à faire allégeance à personne. Et que nos différences ne se traduisent pas en fraction, voire en fraction. *Renée Basile.*



Récréation musicale à la Bastille.

Au cours du repas de gala de samedi, nous avons eu le plaisir de découvrir un duo musical féminin. Joelle et Cécile qui ont bien voulu accepter de nous faire partager leur passion pour la musique.

Ce duo, récemment créé, a fait le choix de conjuguer l'accordéon et la clarinette basse sur des pièces du célèbre compositeur argentin Astor Piazzolla. Le résultat est tout à fait étonnant et... envoûtant !

Joelle Albrand-Manca est Professeure de musique, virtuose de l'accordéon et artiste peintre.

Cécile Amblard-Girard est Maître de conférences à l'Université de Grenoble Alpes et amatrice de musique. clarinette et clarinette basse

C'est donc sur des notes de tango que nous avons pris l'appétitif sur les hauteurs de Grenoble. *R. Moulin*

Merci !

Ce congrès a pu se réaliser grâce à l'aide d'organisations amies qui ont apporté un soutien financier: MGEN, MAIF, MAE ; Les Collectivités Territoriales; Grenoble Alpes Métropole, la ville de Grenoble, la ville de Gières, le Conseil Départemental de l'Isère ; Grenoble Alpes Université et les services logement et restauration du CROUS de Grenoble.

N'oublions pas les bénévoles de notre union qui ont donné beaucoup de leur temps et les secteurs de l'Union de l'Isère qui nous ont apporté des contributions financières.

Merci à Jean-Louis Siccardi, notre Vice-Président qui assuré l'organisation de ce congrès.

Enfin un grand merci aux familles des militants de l'Union qui ont dû nous « supporter » durant les six mois de préparation du congrès.

Patrick Ancillon

